2022

BULLETIN MUNICIPAL VERPILLIERES N°7

SOMMAIRE

Le mot du Maire

La population - L'Etat Civil

La Scolarité

Le Comité des fêtes

Le Secrétariat de Mairie

Hommage à Monsieur LEVERT René

Les Cérémonies

Les Travaux

Les Informations diverses

Liberté, Égalité, Fraternité

LE MOT DU MAIRE

Mesdames Messieurs les Élus
Mesdames, Messieurs les présidents des associations et leurs membres,
Mesdames, Messieurs, chers amis, chers concitoyens,

Au nom de l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous souhaiter mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et prospérité.

Les années se suivent avec hélas, des crises qui se succèdent, un tourment quotidien qui nous traque depuis trois ans et cela sans répit. Vivre dans cette incertitude et dans ce monde en perpétuelle évolution devient inéluctable.

Dans ces moments difficiles, mes pensées vont aux familles les plus démunies, aux personnes isolées et fragilisées mais également à tous ceux qui ont été exclus ou marginalisés de la société parce qu'ils ne veulent pas se soumettre au diktat et aux décisions incohérentes des pouvoirs publics. Je parle de celles et ceux qui ont été mis sur le banc de la société sans aucun revenu !

Je pense également aux commerçants, artisans et autres entrepreneurs qui subissent de plein fouet les augmentations drastiques des coûts énergétiques, des carburants ou encore des matières premières. Certains au bord du gouffre, sont obligés de mettre la clé sous la porte !

Je pense également à toutes nos collectivités qui ont été contraintes et forcées depuis plusieurs années de faire preuve d'imagination et de résilience pour offrir le même niveau de services au public, car nos finances sont hélas impactées par le triplement du prix de l'énergie.

Cette situation nous conduit à prendre des dispositions pour réduire les frais de fonctionnement.

Ce monde ne tourne pas rond, vous en conviendrez…

Face à cette conjoncture difficile, nous devons sortir notre épingle du jeu et retrouver le sens de la solidarité, de la mutualité et de la réciprocité. Nous connaissons tous, des personnes dans la difficulté, soyons dans l'écoute active envers ces proches, ces amis, ces collègues ou ces voisins qui sont dans l'attente d'une vie meilleure.

C'est dans ce principe que l'équipe municipale résolument positive, souhaite mettre en exergue les réalisations de l'année écoulée et les projets à venir qui seront mis en œuvre dans l'intérêt commun du village et de ses administrés.

A cet égard, je tiens à remercier toutes les forces vives du village, les bénévoles, les volontaires, les agents, les citoyens et les élus qui grâce à leur action, permettent d'ouvrir le champ des possibles en exécutant certains travaux. Cet accomplissement donne un souffle d'air budgétaire à nos finances. Mais ces hommes et femmes donnent surtout à notre commune rurale un regard différent, ce regard ou l'entraide et les efforts sont de mise dans une commune où il fait bon vivre.

Un rappel des travaux qui ont été faits en 2022 et de ceux prévus en 2023.

- *La réfection des clôtures de l'école,*
- *Les travaux de rénovation peinture de la porte de l'église et du portillon du cimetière*
- *La remise en état des cloches de l'église,*
- *L'embellissement, le fleurissement et les tontes du village,*
- *La création d'entrées charretières et le drainage du fossé Grande Rue,*
- *L'acquisition du terrain et les travaux pour la mise aux normes des réserves incendie dont les travaux se termineront au premier trimestre 2023.*

Pour ce qui concerne les travaux prévus et budgétés en 2023, nous aurons à cœur de commencer la rénovation et sécurisation de la voirie devant l'école. La subvention des amendes de police nous a été finalement accordée en novembre 2022.

L'équipe municipale et moi-même avons le respect des promesses engagées. Nous resterons très attentifs à chaque euro dépensé, afin de ne pas impacter la pression fiscale déjà imposante pour beaucoup.

L'occasion m'est donnée de réitérer les remerciements envers le comité des fêtes dont les membres sont toujours plus inventifs. Ils nous régalent par leur prestation lors des manifestations ou soirées. Grâce à leur dévouement nous arrivons à nous réunir et à partager quelques moments de convivialité qui, je dois bien l'avouer, nous font le plus grand bien en ces temps incertains.

Je finirai mes vœux en vous souhaitant à tous, de petits et grands bonheurs pour chacun d'entre vous et de vos proches.

Soyez assurés que mon équipe et moi-même serons à pied d'œuvre pour vous soutenir et vous accompagner.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Jocelyne LEVERT

Maire de Verpillières

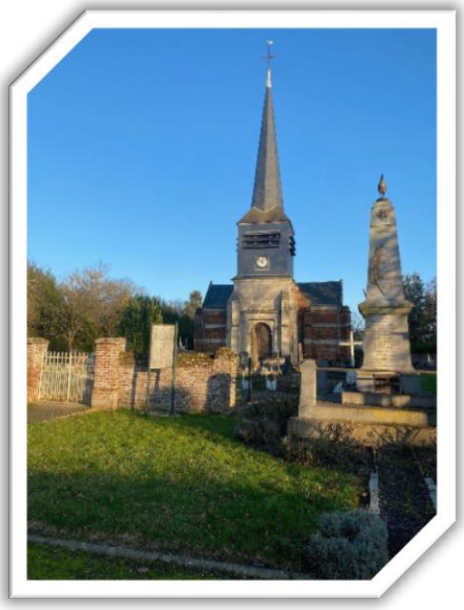

POPULATION

Selon l'INSEE, la population légale à compter du 1er janvier 2023 est de 171 personnes

	2019	2020	2021	2022
NAISSANCES	1	1	0	0
MARIAGES	1	0	0	1
DECES	1	2	1	4

L'ETAT CIVIL

Nous avons eu un mariage :

Monsieur PERRIN Antoine

Madame PEREZ Laure-Allyre *Le 6 aout 2022*

Nous avons eu quatre décès :

Monsieur LEVERT Hervé *Le 20 juin 2022*

Monsieur LEVERT René *Le 9 aout 2022*

Madame DANGREAUX Elisabeth *Le 12 aout 2022*

Madame GOSSART Blandine *le 21 octobre 2022*

Sans gravité apparente, les petites incivilités finissent par pourrir la vie des communes et de leurs habitants. La loi du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance, prévoit la possibilité pour le Maire d'une commune, ou l'un de ses représentants, de procéder à des rappels à l'ordre, c'est-à-dire à l'admonestation verbale de certains de leurs administrés pour des faits de basse intensité troublant la tranquillité publique de la commune…

LA SCOLARITE

Ce sont 82 enfants qui rejoignent chaque jour les classes de CHAMPIEN, VERPILLIERES, RETHONVILLERS, ROIGLISE et CARREPUIS

Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

Ecole – Enseignant	Nombre d'élèves par section	Total
Champien-M.CALAS	Toute petite section : 1 Petite section : 14 Moyenne section : 9	24
Verpillières-Mme BROCHU	Grande section : 13	13
Rethonvillers-M.ANTIOCHUS	Cours préparatoire : 11	11
Roiglise-Mme BAUDHUIN	Cours élémentaire 1ère année : 6 Cours élémentaire 2ème année : 10	16
Carrépuis-Mme MARIE	Cours moyen 1ère année : 9 Cours moyen 2ème année : 9	18

Les projets réalisés par les différentes classes :

<u>L'école de CHAMPIEN :</u>
Plantation d'une haie de plantes aromatiques dans la cour de l'école avec l'aide de Monsieur SAUVE et le financement de l'action par la commune de CHAMPIEN.
L'école a été labellisée E3D.
Une rencontre « USEP/Lutte » a été réalisée le 24 mai au dojo de Montdidier avec l'école de BEUVRAIGNES.
Une rencontre « USEP/Robotique/Athlétisme » a eu lieu à Champien le 7 juin.
Le centre socio culturel de Roye a proposé un spectacle musical « A la dérive » le 17 mai. Les enfants ont apprécié ce spectacle en compagnie des enfants de Verpillières.

L'école de VERPILLIERES :

Le dernier film « Kirikou » de la programmation « école et cinéma » a eu lieu le 10 mars.
Le transport a été effectué avec l'école de BEUVRAIGNES pour partager les frais.
Une journée « USEP/athlétismes » a été réalisée le 20 juin au stade de Roye.
Le centre socio culturel de Roye a proposé un spectacle musical le 17 mai. Les enfants ont apprécié le spectacle en compagnie des enfants de CHAMPIEN.

L'école de ROIGLISE :

Un séjour de 3 jours en Baie de Somme.
Une rencontre USEP à SAMARA.
Ecole et cinéma avec le film « ma vie de courgette ».

L'école de CARREPUIS :

Suite à notre participation au projet scientifique et écologique « Echos d'escale », nous avons publié un billet de sciences et journal de bord de l'ENT.
Nous avons regardé « ma vie de courgette » au cinéma de Roye.
Nous avons rencontré Kévin De Witasse pour l'interviewer, un article est à paraître dans LA GAZETTE DES SPORTS,
Nous avons participé à une rencontre sportive à SAMARA le 22 juin dernier.
Les élèves ont validé le bloc 3 du SRAV suite au cycle cyclisme.

LA GARDERIE

La garderie, située au 48 Grande Rue à CARREPUIS accueille les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi dès 7 h 30 et le soir jusqu'à 18h30.

Qu'il arrive par le bus ou qu'il sorte de l'école de Carrépuis, votre enfant peut déjeuner à la salle du Puits carré : il est pris en charge par un animateur et à la fin de la pause méridienne, il est reconduit au bus ou à l'école.

… Il peut s'agir pour le Maire de réprimer les écarts de langage ou de comportement, des nuisances sonores, des troubles de voisinage mais aussi de l'absentéisme scolaire, des dégradations légères. Tous ces faits en somme qui ne sont pas d'une gravité telle que la justice pénale s'en empare, mais qui contribuent au sentiment d'insécurité de la population et à l'impression d'impunité. On l'aura compris cette relance d'une disposition « jusqu'alors méconnue des élus locaux » entre parfaitement dans la mise en œuvre d'une justice de proximité. D'ailleurs le rappel à l'ordre a connu une net regain d'intérêt…

LE COMITE DES FETES

Nous avons été très heureux de pouvoir ré organiser nos soirées et événements en cette année 2022. Faire la fête nous avait tant manqué après ces 2 années de restrictions suite au COVID-19. Néanmoins, c'est toujours un triste constat que de n'avoir peu de personnes du village parmi nous. Nous aimerions partager plus de moments tous ensemble.

Nous manquons également de bénévoles afin d'organiser chaque festivité et serions ravis que l'équipe s'agrandisse. Pour rappel, brocante et arbre de Noël pour les enfants n'auraient pas lieu sans le comité des fêtes. N'hésitez pas à faire partie du groupe !

Notez d'ores et déjà dans vos agendas les futurs évènements de 2023 :

Samedi 20 mai	*Brocante semi-nocturne*	
Samedi 28 octobre	*Soirée Halloween*	
Dimanche 17 décembre	*Arbre de Noël*	
Dès janvier 2024	*Après-midi jeux et galette des rois*	

L'équipe du comité et moi-même vous souhaitons à tous une excellente année 2023. Profitez avec abus de vos familles et privilégiez toujours votre santé !

La présidente, Marine Poulet.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Nous vous rappelons qu'à cause du plan Vigipirate la grille de l'école doit être fermée à clé et qu'il faut téléphoner pour prévenir de votre arrivée. Notre secrétaire ira vous ouvrir. Vous pouvez rencontrer la secrétaire les :

Mardi de 8 h 00 à 12 h 30
Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

En cas d'impossibilité pendant ces créneaux, n'hésitez pas à demander un rendez-vous en téléphonant au 03 22 78 59 62. Vous serez reçu, selon votre souhait, par notre secrétaire ou l'un de nos élus.

En dehors de ces créneaux d'ouvertures, vous pouvez joindre la secrétaire au numéro suivant : 07 66 63 59 21 ou remplir le formulaire de contact que vous trouverez sur le site : verpillieres.fr

…Pour parquet et Maires c'est du gagnant-gagnant : d'un côté on désengorge les tribunaux d'un autre on renforce les Maires dans leur rôle de premier magistrat de leur commune.
La mise en œuvre du rappel à l'ordre est en effet très simple. *« Pour ces faits de faible intensité pour lesquels aucune plainte n'a été déposée, le maire convoquera l'auteur en mairie,* détaille le procureur. *Si c'est un mineur, son représentant légal sera lui aussi convoqué. Ainsi le rappel à l'ordre sera administré par l'élu sachant qu'au préalable une demande aura été faite par la collectivité au parquet qui donnera son accord sous huit jours après avoir vérifié si ces faits ne font pas l'objet d'une enquête judiciaire en cours.*

HOMMAGE A MONSIEUR LEVERT RENE

Monsieur René LEVERT est né dans le village en 1933, il a toujours vécu à Verpillières auprès de ses frères et sœur puis ensuite, il a épousé Madame Jeanine SADOWSKI avec qui il a eu 9 enfants.
Il a travaillé en agriculture très longtemps avant de partir à l'usine RIGIDA de Noyon. Très vite, il s'est consacré à la commune. En effet, durant 48 ans il a œuvré comme Adjoint au Maire ou Conseiller Municipal. Très impliqué dans les affaires du village, il a souvent apporté son aide durant les manifestations communales.

Monsieur René LEVERT nous a quitté le 9 aout dernier et nous voulions lui rendre un dernier hommage.

4 générations dont 3 ont servi ou servent les intérêts de la commune

Le 8 mai dernier, Monsieur LEVERT René venait encore honorer la mémoire des soldats morts aux combats

Impliqué dans les affaires de la commune, Monsieur René LEVERT aimait participer aux fêtes de Noël

CEREMONIE

Cette année les habitants de la commune ont pu honorer les soldats et civils qui ont vécu les atrocités de la guerre. Le dimanche 8 mai, Madame le Maire a donné lecture du message du ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants. Elle a rappelé que la fin de cette guerre n'était pas une victoire des uns contre les autres mais la victoire d'une paix entre les peuples.
Célébrer le 14 juillet, c'est se souvenir d'un des moments les plus importants de notre histoire, ce jour de 1789 où, prenant la bastille, le peuple se libère de la monarchie et devient acteur de son destin politique.

Célébrer le 14 juillet, c'est mettre à l'honneur la République, notre République, avec ses valeurs portées par la Révolution Française, ensuite devenues celles de notre nation entière.

Madame le Maire a rappelé l'expression de la volonté du peuple de reconnaissance, car la Liberté se conquiert, certes, mais elle se préserve tout autant.
Enfin, le vendredi 11 novembre, Madame le Maire a rappelé que 104 années se sont écoulées depuis que le tocsin, messager de l'Armistice et du « Cessez le feu » a retenti, marquant ainsi la fin de la Grande Guerre.

A l'issue des cérémonies un verre de l'amitié a été offert par la municipalité.

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

Pour l'école, du nouveau dans le mobilier, nouvelle table et nouvelles chaises, nos petits seront bien installés.

Le chantier d'insertion est intervenu pour différents travaux de remise en état et de restauration.

Les portes de l'église ont été repeintes ainsi que la grille d'entrée du cimetière puis l'abris bus a été rénové.

Dans la cour de l'école c'est la clôture se trouvant sur le coté qui a été remplacée par du grillage rigide que nous a généreusement donné l'entreprise EUROP'SIGNAL basée à Le Quesnel. Nous remercions Madame Isabelle WU pour cette donation.

Quant aux briques qui formaient au sol un trottoir devenu anarchique et complètement poreux, il a été débarrassé, aplani et il sera engazonné au printemps.

Coté élus, un caisson en bois a été habillé d'une bâche intérieure et rempli de terre afin que nos jeunes élèves puissent expérimenter le jardinage.

A l'église c'est le remplacement de l'horloge pilote radio, le battant, des brides et le moteur de volée avec son ensemble de transmission, qui ont été remplacés.

Déjections canines sur les trottoirs ou la voie publique.

Que l'on habite en ville ou en campagne, et que l'on possède un chien, il peut arriver un "accident", et que le toutou s'oublie sur le trottoir... Il faut savoir que selon l'article R 632-1 du code pénal, dont vous avez un extrait ci-dessous, nous pouvons être sanctionnés pour dépôt d'ordures... le propriétaire du chien risque, alors, une peine pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Les fossés de la Grande Rue, coté Roye se sont dotés d'entrées charretières et sont maintenant équipés d'un drainage. En surface, l'installation d'un trottoir termine l'équipement.

Enfin, nous avons fait appel à Monsieur BROCHOT Benoit, du Cabinet Aire & Terre Géomètre-Expert de Maignelay Montigny pour le bornage et la division d'un terrain appartenant à Monsieur PLASMANS pour l'installation d'une réserve incendie rue de Nesle. L'achat du terrain sera réalisé sur 2023 et la mise aux normes des réserves incendie suit son cours.

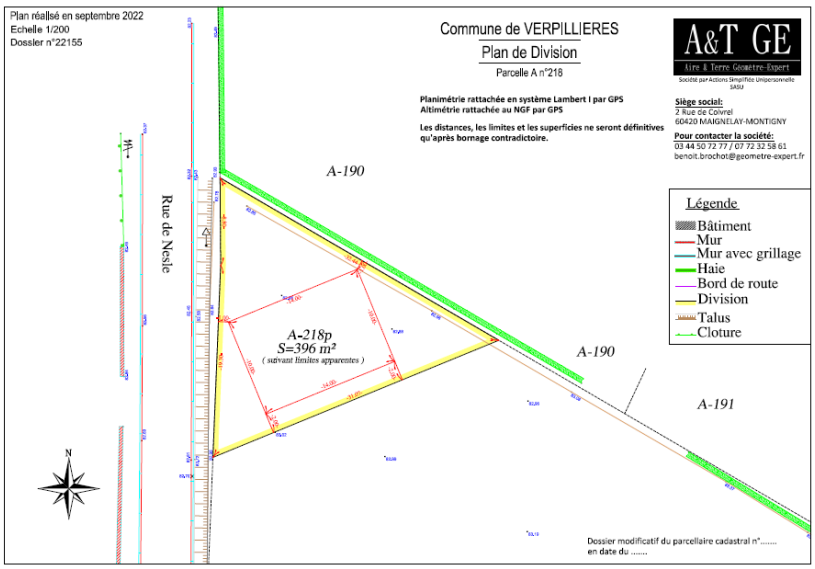

INFORMATIONS DIVERSES

Notre Maire a célébré le 6 aout dernier son premier mariage. C'est avec une grande émotion que Jocelyne LEVERT, assistée de notre secrétaire a uni Laure-Allyre et Antoine. Nous leur souhaitons une longue vie de bonheur d'amour et de prospérité.

Un des élus a imaginé une cour d'école accueillante et sympathique et il a confectionné l'une des premières fournitures scolaires utilisée en classe : le crayon

5 bonnes raisons de trier ses déchets :
1) La collecte et le traitement des ordures ménagères coûtent de plus en plus cher car les volumes augmentent.
2) Le tri permet le recyclage et une seconde vie à nos déchets.
3) Trier c'est aussi préserver l'environnement en évitant l'enfouissement systématique de tous les déchets et les risques de pollution.
4) Trier c'est une de nos missions fondamentales à l'adresse des générations futures.
5) Recycler permet d'épargner.

L'âne Emeraude

Il nous a quittés cette année à l'âge de 33 ans et 3 mois. Pour beaucoup il faisait partie du village. Certains adultes disent l'avoir toujours connu.

HALLOWEEN

Nous remercions tous les bénévoles pour leur investissement dans le village, qu'ils soient élus ou non.

Enfin, nous vous rappelons que toutes les photos prises de la commune, sont les bienvenues, il suffit de les envoyer sur l'adresse mail de la mairie :

mairie.verpillieres348@orange.fr

Cette année, la commission d'action sociale de la commune a distribué 22 colis aux ainés du village et 48 roses et brioches aux mères de famille et 12 enfants ont reçu un cadeau du comité des fêtes pour Noël.

SICAE

Dans le contexte actuel de la crise énergétique, la SICAE met tout en œuvre pour accompagner ses clients rencontrant des difficultés de règlement de leurs factures d'énergie. La SICAE souhaite vous présenter les différentes procédures mises en place aux fins d'un suivi régulier et vous informer des différents projets qu'ils peuvent mettre en place avec votre collaboration. Pour ce faire, une permanence sera assurée à la mairie le mardi 28 février prochain de 17 h à 19 h.

Si vous n'avez pas la possibilité de venir ce jour-là, des créneaux sont prévus dans les bureaux de la SICAE, sur les communes de Roisel le 1er février, Péronne le 15 février, Hangest-en Santerre le 22 février et Escaudoeuvres le 23 février entre 17 h et 19h.

AGENDA : le dimanche 19 mars prochain, rendez-vous est donné à 10 heures devant la mairie pour l'opération « HAUTS DE FRANCE PROPRES ». Inscription auprès de Messieurs Fabien LEVERT 06 26 64 60 93 ou Guy TOPART 06 72 90 77 04.

SAS EUROP'SIGNAL

31 rue de Beaucourt 80118 LE QUESNEL

Tel. 03.22.94.32.71

Email. europsignal@wanadoo.fr

Nous remercions pour ces donations de matériels, la SAS EUROP'SIGNAL